

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1238

14 juin 2010

### SOMMAIRE

Akumal S.à r.l. ....	59380	Financière de Gestion du Luxembourg S.A. .....	59383
Akumal S.à r.l. ....	59380	Fincimec Group S.A. ....	59379
Akumal S.à r.l. ....	59381	Goodison Real Estate S.à r.l. ....	59382
Amber Dyna Holdings S.à.r.l. ....	59402	Grandover S.à r.l. ....	59423
Asconia S.à r.l. ....	59403	HEPP III Management Company S. à r.l. .....	59421
atHome International S.A. ....	59404	Iberian Opportunities Fund ....	59421
AXA Mezzanine II S.A., SICAR ....	59379	Jandira S.à r.l. ....	59422
AXA Mezzanine I S.A., SICAR ....	59379	Kingdom Holding 2 S.à r.l. ....	59388
Baumard Investissements Sàrl ....	59421	Laperle S.A. ....	59378
Baumard Investissements Sàrl ....	59422	Lettershop Luxembourg S.A. ....	59382
Baumard Investissements Sàrl ....	59378	MD Mezzanine S.A., SICAR ....	59379
Baumard Investissements Sàrl ....	59422	Merrill Lynch Luxembourg Investments S.à r.l. ....	59381
Besins International Luxembourg S.A. ...	59423	Mini Movie International Channel S.à r.l. .....	59395
BlackRock Lux Finco S.à r.l. ....	59382	MLWERT Holdings Sàrl ....	59380
BlackRock Lux Finco S.à r.l. ....	59383	Pâtisserie-Confiserie PICHON-CREMER Sàrl ....	59402
BlackRock Lux Finco S.à r.l. ....	59382	Peinture-Décor Seiler S.à r.l. ....	59381
Café-Restaurant DIVA S.à r.l. ....	59405	Photo-Studio 2000 S.à r.l. ....	59421
Cardoso Brites S.à r.l. ....	59405	Plan Team Echternach Architecture S.à r.l. .....	59399
CEC Consulting, Engineering, Construc- tions Holding S.A. ....	59379	Proim S.A. ....	59405
CEC Consulting, Engineering, Construc- tions Holding S.A. ....	59380	Publitop ....	59378
CEC Consulting, Engineering, Construc- tions Holding S.A. ....	59380	Red Grafton II S.à r.l. ....	59415
CEREP Manresa S.à r.l. ....	59405	Reybie Développement S.A. ....	59378
Citex S.à r.l. ....	59383	Sal. Oppenheim jr. & Cie KGaA ....	59387
Concept Beauté Coiffure S.à r.l. ....	59405	Tarrant Management - LU, S.à r.l. ....	59383
D.G. Lux S.à r.l. ....	59384	TCP France Massy Holdings S.A. ....	59404
Digimax S.A. ....	59384	TPG Capital - Luxembourg, S.à r.l. ....	59383
Direl HoldCo S.à r.l. ....	59393	Trilux Construction S.à r.l. ....	59402
Egatia S.A. ....	59384	Veloce S.à r.l. ....	59381
Elimar S.à r.l. ....	59402	Windhausen Trockenbau-Innenausbau S.à r.l. ....	59399
EP Megaron S.A. ....	59421	Zyxwa S.A. ....	59382
Eurochapes S.à r.l. ....	59383		
Eurolux Media S.à r.l. ....	59424		
European Food and Trade Company S.A. .....	59381		

**Baumard Investissements Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager.  
R.C.S. Luxembourg B 80.501.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BAUMARD INVESTISSEMENTS S.à r.l.  
Société à responsabilité limitée  
Signature

Référence de publication: 2010061400/13.

(100060751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**Publitop, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 59.734.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 29 avril 2010.

Pour PUBLITOP, SICAV  
RBC Dexia Investor Services Bank S.A.  
Société Anonyme  
Signatures

Référence de publication: 2010061401/14.

(100060767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**Reybiel Développement S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 62.947.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Domiciliaire

Référence de publication: 2010061402/11.

(100060763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**Laperle S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 48.126.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 22 janvier 2010.*

1. L'assemblée générale décide de révoquer le mandat conféré à l'actuel administrateur Mr Stephen SAMARAS avec effet au 6 août 2009.

2. L'assemblée générale décide de nommer Mme Frédérique VIGNERON aux fonctions d'administrateur avec effet au 6 août 2009 et demeurant professionnellement au 8, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale en 2012

Luxembourg, le 22 janvier 2010.

Pour LAPERLE S.A.  
Signature

Référence de publication: 2010062697/16.

(100061758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

---

**Fincimec Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 35.223.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Domiciliataire

Référence de publication: 2010061403/11.

(100060761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

**AXA Mezzanine I S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 108.403.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061404/11.

(100060796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

**MD Mezzanine S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 109.277.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061405/11.

(100060788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

**AXA Mezzanine II S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 138.458.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061407/11.

(100060807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

**CEC Consulting, Engineering, Constructions Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3961 Ehlange, 7A, Am Brill.

R.C.S. Luxembourg B 46.620.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061408/10.

(100061004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

**CEC Consulting, Engineering, Constructions Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3961 Ehlange, 7A, Am Brill.

R.C.S. Luxembourg B 46.620.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061409/10.

(100061003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

**CEC Consulting, Engineering, Constructions Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3961 Ehlange, 7A, Am Brill.

R.C.S. Luxembourg B 46.620.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061410/10.

(100061002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

**Akumal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 134.641.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061411/10.

(100060999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

**Akumal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 134.641.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061412/10.

(100060998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

**MLWERT Holdings Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 131.602.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2010.

MLWERT Holdings SARL

Jean-Jacques Josset

Gérant B

Référence de publication: 2010061723/14.

(100060572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

**Akumal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 134.641.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061413/10.

(100060997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

**Peinture-Décor Seiler S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7653 Heffingen, 8, Um Beil.  
R.C.S. Luxembourg B 81.407.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061414/10.

(100060994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

**European Food and Trade Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3961 Ehrlange-sur-Mess, 7A, Z.A. Am Brill.  
R.C.S. Luxembourg B 94.932.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061415/10.

(100060993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

**Veloce S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8360 Goetzingen, 12, rue de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 139.229.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061416/10.

(100060988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

**Merrill Lynch Luxembourg Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 112.502.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2010.

Merrill Lynch Luxembourg Investments S.à r.l.  
Jean-Jacques Josset  
Gérant B

Référence de publication: 2010061724/14.

(100060571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

**Lettershop Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6947 Niederanven, Zone Industrielle Bombicht.  
R.C.S. Luxembourg B 50.283.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061417/10.

(100061007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**Goodison Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1513 Luxembourg, 63, boulevard Prince Félix.  
R.C.S. Luxembourg B 84.487.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010061418/10.

(100061009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**BlackRock Lux Finco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 119.831.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2010.

Signatures.

Référence de publication: 2010061419/10.

(100061099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**BlackRock Lux Finco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 119.831.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2010.

Signatures.

Référence de publication: 2010061420/10.

(100061097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**Zyxwa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 128.958.

*Rectificatif du dépôt du 28.01.2010 (No L100014190)*

Le bilan au 30 juin 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque  
Société Anonyme  
Banque Domiciliataire  
Signatures

Référence de publication: 2010061727/14.

(100060577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**BlackRock Lux Finco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 119.831.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2010.

Signatures.

Référence de publication: 2010061421/10.

(100061094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**TPG Capital - Luxembourg, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Tarrant Management - LU, S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 119.667.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TPG-Capital Luxembourg S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010061422/13.

(100061103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**Eurochapes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8057 Bertrange, 17, rue du Chemin de Fer.  
R.C.S. Luxembourg B 17.167.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 3.05.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010061426/10.

(100061178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**Citex S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4516 Differdange, 74, rue Henri Bessemer.  
R.C.S. Luxembourg B 138.356.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Citex S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010061428/11.

(100061177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**F.G.D.L., Financière de Gestion du Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4514 Differdange, 32, rue Belair.  
R.C.S. Luxembourg B 105.565.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061430/10.

(100061173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**D.G. Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4026 Esch-sur-Alzette, 116, route de Belvaux.  
R.C.S. Luxembourg B 129.913.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061431/10.

(100061170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

**Digimax S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4016 Esch-sur-Alzette, 7, rue de l'Argentine.  
R.C.S. Luxembourg B 92.530.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061433/10.

(100061169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

**Egatia S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 4.432.

L'an deux mille dix, le sept mai.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "EGATIA S.A." société anonyme holding, ayant son siège social à Luxembourg, 40, boulevard Joseph II (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 4432), constituée suivant acte notarié en date du 29 juillet 1949, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 68 du 29 août 1949. Les statuts ont été modifiés suivant acte notarié en date du 26 mars 1957, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 24 du 17 avril 1957. Les statuts ont été modifiés suivant acte sous seing privé prévoyant la conversion du capital social en euro, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 467 du 21 juin 2001. Les statuts ont été modifiés suivant acte notarié en date du 5 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1406 du 21 juillet 2006.

La séance est ouverte sous la présidence de l'Assemblée Monsieur Enzo LIOTINO, directeur, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Monsieur Raul MARQUES, fondé de pouvoir, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Cécile ANGELETTI, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour*

1. Transformation de la société de holding 29 en Soparfi avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2010.
2. Modification du troisième alinéa de l'article 9 des statuts concernant le changement de la date et de l'heure de la tenue de l'assemblée générale annuelle, qui se tiendra désormais le troisième jeudi du mois de mai à 11.00 heures.
3. Refonte des statuts.

II) Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

Les procurations des actionnaires représentés, signés « ne varietur » par les comparants et le notaire instrumentaire, resteront également annexées au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette assemblée. Tous les actionnaires présents se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.



IV) La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier le statut de la société qui n'aura plus désormais celui d'une société holding défini par la loi du 31 juillet 1929 mais celui d'une "société de participations financières – SOPARFI" avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de changer la date de la tenue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra désormais le troisième jeudi du mois de mai à 11.00 heures.

L'assemblée générale annuelle aura lieu à cette date pour la première fois en 2010.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de procéder à une refonte complète des statuts comme suit:

**«Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme luxembourgeoise, sous la dénomination de «EGATIA S.A.».

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à cent cinquante mille euros (150.000,- EUR), représenté par vingt mille (6.000) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

**Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

**Art. 11.** La gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, par la signature individuelle de l'administrateur unique ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

### Assemblée générale

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième jeudi du mois de mai à 11.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la société. Lorsque la société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième (1/10ième) au moins du capital social.

Un ou plusieurs actionnaires disposant ensemble de dix pour cent (10%) au moins du capital souscrit peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs nouveaux points à l'ordre du jour de toute assemblée générale.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

### Année sociale - Répartition des bénéfices

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 19.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 20.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

### Disposition générale

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. LIOTINO, R. MARQUES, C. ANGELETTI, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 12 mai 2010. Relation: EAC/2010/5628. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): M.-N. KIRCHEN.

Référence de publication: 2010061560/167.

(100076645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2010.

### Sal. Oppenheim jr. & Cie KGaA, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 42.697.

#### *Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Hauptversammlungen vom 26. März 2010*

Aus dem Protokoll der außerordentlichen Hauptversammlung des Bankhauses Sal. Oppenheim jr. & Cie. KGaA vom 26. März 2010 geht hervor, dass:

Persönlich haftende Gesellschafterin der Sal. Oppenheim jr. & Cie. KGaA nunmehr alleine die Sal. Oppenheim jr. & Cie. Komplementär AG (ehemals „Sal. Oppenheim jr. & Cie. Verwaltungs AG“) ist und dass dementsprechend gemäß § 219 Abs. 2 des deutschen Aktiengesetzes die Firma der Sal. Oppenheim jr. & Cie. KGaA die Bezeichnung der Haftungsbeschränkung ihrer persönlichen haftenden Gesellschafterin führt.

Es ergibt sich die folgenden in Luxemburg eintragungspflichtigen Veränderungen für die Zweigniederlassung:

- das Mutterhaus firmiert ab sofort als „Sal. Oppenheim jr. & Cie. AG & Co. Kommanditgesellschaft auf Aktien“;
- die Herren Matthias Graf von Krockow und Christopher Freiherr von Oppenheim sind als persönlich haftende Gesellschafter der Sal. Oppenheim jr. & Cie. AG & Co. KGaA ausgeschieden und auch nicht länger handlungsbevollmächtigt;
- persönlich haftende Gesellschafterin und Handlungsbevollmächtigte der Sal. Oppenheim jr. & Cie. AG & Co. KGaA ist nunmehr alleine die Sal. Oppenheim jr. & Cie. Komplementär AG.

Aus der außerordentlichen Generalversammlung der Sal. Oppenheim jr. & Cie. Verwaltungs AG geht hervor, dass:

- die Firma der persönlich haftenden Gesellschafterin und Handlungsbevollmächtigten der Sal. Oppenheim jr. & Cie. AG & Co. KGaA sich von „Sal Oppenheim jr. & Cie. Verwaltungs AG“ in „Sal. Oppenheim jr. & Cie. Komplementär AG“ geändert hat.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 3. Mai 2010.

Max Kremer

in Vertretung der Zweigniederlassung Sal. Oppenheim jr. & Cie. KGaA

Référence de publication: 2010062715/29.

(100061518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

**Kingdom Holding 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 152.624.

In the year two thousand and ten, on the fourteenth of May.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

“APAX WW NOMINEES LTD”, a Limited Liability Company, existing under English law, having its registered office at 33, Jermyn Street, London SW1 Y6DN, England and registered with the Companies House Register under number 04693597,

here represented by Mrs Marianne SMETRYNS, Attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in London, on 13 May 2010.

The said proxy, signed “ne varietur” by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of “KINGDOM HOLDING 2 S.à r.l.”, (hereinafter the “Company”), a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with its registered office at 41, Boulevard du Prince Henri, L1724 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies’ Register under number B 152.624, incorporated pursuant to a notarial deed dated April 20, 2010, whose articles of association have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the “Mémorial C”), and have not been amended since its incorporation.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to enact the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder decides to increase the Company’s share capital by an amount of seventeen million five hundred thousand euros (EUR 17,500,000.-), so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) up to seventeen million five hundred twelve thousand five hundred euros (EUR 17,512,500.-), by the issue of seventeen million five hundred thousand (17,500,000) new shares, each having a par value of one euro (EUR 1.-) (collectively referred as the “New Shares”) and having the same rights and obligations as set out in the Company’s articles of incorporation as amended from time to time, to be paid up by a contribution in cash of an aggregate amount of seventeen million five hundred thousand euros (EUR 17,500,000.-).

All the seventeen million five hundred thousand (17,500,000) New Shares are subscribed as follows:

- APAX US VII L.P., a Limited Partnership, existing under Cayman Islands law, having its registered office at Walkers House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, and registered with the Registrar of Limited Partnerships under number 17014, duly represented by Marianne SMETRYNS, previously named, by virtue of a proxy, given on 12 May 2010, declares through its proxyholder to subscribe to three million sixty-three thousand three hundred and ninety-nine (3,063,399) New Shares, fully paid up by a contribution in cash. The global amount of three million sixty-three thousand three hundred and ninety-nine euros (EUR 3,063,399.-) relating to these New Shares allotted to it is entirely allocated to the share capital of the Company;

- APAX WW NOMINEES LTD, prenamed, duly represented as stated above, declares through its proxyholder to subscribe to nine million three hundred and eighty-four thousand eight hundred and twenty-four (9,384,824) New Shares, fully paid up by a contribution in cash. The global amount of nine million three hundred and eighty-four thousand eight hundred and twenty-four euros (EUR 9,384,824.-) relating to these New Shares allotted to it is entirely allocated to the share capital of the Company;

- Luxembourg Elmira 2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 116.528, duly represented by Marianne SMETRYNS, previously named, by virtue of a proxy, given on 14 May 2010, declares through its proxyholder to subscribe to seventy (70) New Shares, fully paid up by a contribution in cash. The global amount of seventy euros (EUR 70.-) relating to these New Shares allotted to it is entirely allocated to the share capital of the Company;

- Luxembourg Elmira 3 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 116.534, duly represented by Marianne SMETRYNS, previously named, by virtue of a proxy, given on 14 May 2010, declares through its proxyholder to subscribe to seventy (70) New Shares, fully paid up by a contribution in cash. The global amount of seventy euros (EUR 70.-) relating to these New Shares allotted to it is entirely allocated to the share capital of the Company;

- Luxembourg Elmira 4 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 116.533, duly represented by Marianne SMETRYNS,

previously named, by virtue of a proxy, given on 14 May 2010, declares through its proxyholder to subscribe to seventy (70) New Shares, fully paid up by a contribution in cash. The global amount of seventy euros (EUR 70.-) relating to these New Shares allotted to it is entirely allocated to the share capital of the Company;

- Luxembourg Elmira 5 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 117.687, duly represented by Marianne SMETRYNS, previously named, by virtue of a proxy, given on 14 May 2010, declares through its proxyholder to subscribe to seventy (70) New Shares, fully paid up by a contribution in cash. The global amount of seventy euros (EUR 70.-) relating to these New Shares allotted to it is entirely allocated to the share capital of the Company;

- Luxembourg Elmira 6 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 117.688, duly represented by Marianne SMETRYNS, previously named, by virtue of a proxy, given on 14 May 2010, declares through its proxyholder to subscribe to seventy (70) New Shares, fully paid up by a contribution in cash. The global amount of seventy euros (EUR 70.-) relating to these New Shares allotted to it is entirely allocated to the share capital of the Company;

- Luxembourg Elmira 7 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 117.689, duly represented by Marianne SMETRYNS, previously named, by virtue of a proxy, given on 14 May 2010, declares through its proxyholder to subscribe to seventy (70) New Shares, fully paid up by a contribution in cash. The global amount of seventy euros (EUR 70.-) relating to these New Shares allotted to it is entirely allocated to the share capital of the Company;

- Luxembourg Elmira 8 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 117.864, duly represented by Marianne SMETRYNS, previously named, by virtue of a proxy, given on 14 May 2010, declares through its proxyholder to subscribe to seventy (70) New Shares, fully paid up by a contribution in cash. The global amount of seventy euros (EUR 70.-) relating to these New Shares allotted to it is entirely allocated to the share capital of the Company;

- ELMIRA CAPITAL PARTNERS LP, a Limited Liability Partnership, existing under the law of the State of Delaware, having its registered office at 615, South Dupont Highway, City of Dover, County of Kent, State of Delaware, United States of America, duly represented by Marianne SMETRYNS, previously named, by virtue of a proxy, given on 11 May 2010, declares through its proxyholder to subscribe to five hundred and fortysix thousand eight hundred forty (546,840) New Shares, fully paid up by a contribution in cash. The global amount of five hundred and forty-six thousand eight hundred forty euros (EUR 546,840) relating to these New Shares allotted to it is entirely allocated to the share capital of the Company;

- FULDERBERG LTD, a Limited Company, existing under British Virgin Islands law, having its registered office at P.O Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Islands and registered with the British Virgin Islands Register under number 650605, duly represented by Marianne SMETRYNS, previously named, by virtue of a proxy, given on May 2010, declares through its proxyholder to subscribe to one hundred fifty-six thousand two hundred forty (156,240) New Shares, fully paid up by a contribution in cash. The global amount of one hundred fifty-six thousand two hundred forty euros (EUR 156,240.-) relating to these New Shares allotted to it is entirely allocated to the share capital of the Company;

- GRANDWELL STRATEGIC INVESTMENTS LTD, a Limited Company, existing under British Virgin Islands law, having its registered office at P.O Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Islands and registered with the British Virgin Islands Register under number 1024641, duly represented by Marianne SMETRYNS, previously named, by virtue of a proxy, given on 13 May 2010, declares through its proxyholder to subscribe to three hundred twelve thousand five hundred fifty (312,550) New Shares, fully paid up by a contribution in cash. The global amount of three hundred twelve thousand five hundred fifty euros (EUR 312,550.-) relating to these New Shares allotted to it is entirely allocated to the share capital of the Company;

- SHL FINANCE LTD, a Limited Company, existing under British Virgin Islands law, having its registered office at P.O Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Islands and registered with the British Virgin Islands Register under number 16592, duly represented by Marianne SMETRYNS, previously named, by virtue of a proxy, given on 13 May 2010, declares through its proxyholder to subscribe to three hundred twelve thousand four hundred eighty (312,480) New Shares, fully paid up by a contribution in cash. The global amount of three hundred twelve thousand four hundred eighty euros (EUR 312,480.-) relating to these New Shares allotted to it is entirely allocated to the share capital of the Company;

- T4, LLC, a Limited Liability Company organized under the law of the State of Connecticut, with registered office at 4, Headquarters Plaza, Morristown, NJ 07962-1991, United States of America registered with the Connecticut Secretary of State under number 0857507, duly represented by Marianne SMETRYNS, previously named, by virtue of a proxy, given on 12 May 2010, declares through its proxyholder to subscribe to six hundred forty thousand six hundred forty (640,640)



New Shares, fully paid up by a contribution in cash. The global amount of six hundred forty thousand six hundred forty euros (EUR 640,640.-) relating to these New Shares allotted to it is entirely allocated to the share capital of the Company;

- Stichting Administratiekantoor Elmira, a foundation with corporate seat in Amsterdam, the Netherlands and having its address at Prins Bernhardplein 200, 1097 JB Amsterdam, registered under number 34247721, duly represented by Marianne SMETRYNS, previously named, by virtue of a proxy, given on 14 May 2010, declares through its proxyholder to subscribe to two million eight hundred fifty thousand four hundred eighty-seven (2,850,487) New Shares, fully paid up by a contribution in cash. The global amount of two million eight hundred fifty thousand four hundred eighty-seven euros (EUR 2,850,487.-) relating to these New Shares allotted to it is entirely allocated to the share capital of the Company; and

- TRANQUILITY INVESTMENTS LLC, a Limited Liability Company organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Steven R. Gursky, Esq., Olshan Grundman Frome Rosenzweig and Wolosky, LLP, 65 East 55<sup>th</sup> Street, New-York 10022, United States of America, registered with the Secretary State of Delaware under number 20-5735761, duly represented by Marianne SMETRYNS, previously named, by virtue of a proxy, given on 12 May 2010, declares through its proxyholder to subscribe to two hundred thirty-two thousand fifty (232,050) New Shares, fully paid up by a contribution in cash. The global amount of two hundred thirtytwo thousand fifty euros (EUR 232,050.-) relating to these New Shares allotted to it is entirely allocated to the share capital of the Company.

The aggregate contribution of seventeen million five hundred thousand euros (EUR 17,500,000.-) in relation to the New Shares is subsequently entirely allocated to the share capital of the Company.

#### *Second resolution*

The sole shareholder decides to amend the first paragraph of article 6.1 of the Company's articles of incorporation, as a consequence of the above-resolved share capital increase, which shall henceforth be read as follows:

“ **Art. 6.1.** The capital is fixed at seventeen million five hundred twelve thousand five hundred euros (EUR 17,512,500.-) represented by seventeen million five hundred twelve thousand five hundred (17,512,500) shares have a par value of one euro (EUR 1.-) each.”

#### *Costs and Expenses*

The costs, expenses, remuneration, or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to six thousand euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède**

L'an deux mille dix, le quatorze mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire résidant à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

- «APAX WW NOMINEES LTD.», une société à responsabilité limitée régie par les lois d'Angleterre ayant son siège social aux 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN Londres, Angleterre, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 04693597,

ici représentée par Madame Marianne SMETRYNS, Avocat à la cour, ayant son adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, en date du 13 mai 2010.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte, pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de «KINGDOM HOLDING 2 S.à r.l.» (ci après la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 152.624, constituée suivant un acte du notaire soussigné en date du 20 avril 2010, dont les statuts n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») et n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société par un montant de dix-sept millions cinq cent mille euros (EUR 17.500.000.-), de façon à l'accroître de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) à dix-sept millions cinq cent douze mille cinq cents euros (EUR 17.512.500.-), par l'émission de dix-sept millions cinq cent mille (17.500.000) nouvelles parts sociales, chacune ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) (collectivement désignées comme les «Nouvelles Parts Sociales») et ayant les mêmes droits et obligations que ceux décrits dans les statuts de la Société tels que modifiés de temps à autres, payées par un apport en numéraire d'un montant total de dix-sept millions cinq cent mille euros (EUR 17.500.000.-).

L'ensemble des dix-sept millions cinq cent mille (17.500.000) Nouvelles Parts Sociales sont souscrites comme suit:

- APAX US VII L.P., un Limited Partnership régi selon les lois des îles Caïmans et ayant son siège social au Walkers House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, îles Caïmans, et immatriculé auprès du Registrar of Limited Partnerships sous le numéro 17014, dûment représenté par Madame Marianne SMETRYNS, prénommée, en vertu d'une procuration, donnée le 12 mai 2010, déclare au moyen de son mandataire souscrire à trois million soixante-trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (3.063.399) Nouvelles Parts Sociales, intégralement payées par un apport en numéraire. Le montant total de trois millions soixante-trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf euros (EUR 3.063.399.-) relativement aux Nouvelles Parts Sociales qui lui sont attribuées est entièrement alloué au capital social de la Société;

- APAX WW NOMINEES LTD, prénommée, dûment représentée de la façon indiquée ci-dessus, déclare au moyen de son mandataire souscrire à neuf millions trois cent quatre-vingt-quatre mille huit cent vingt-quatre (9.384.824) Nouvelles Parts Sociales, intégralement payées par un apport en numéraire. Le montant total de neuf millions trois cent quatre-vingt-quatre mille huit cent vingt-quatre euros (EUR 9.384.824.-) relativement aux Nouvelles Parts Sociales qui lui sont attribuées est entièrement alloué au capital social de la Société;

- Luxembourg Elmira 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.528, dûment représentée par Madame Marianne SMETRYNS, prénommée, en vertu d'une procuration, donnée le 14 mai 2010, déclare au moyen de son mandataire souscrire à soixante-dix (70) Nouvelles Parts Sociales, intégralement payées par un apport en numéraire. Le montant total de soixante-dix euros (EUR 70.-) relativement aux Nouvelles Parts Sociales qui lui sont attribuées est entièrement alloué au capital social de la Société;

- Luxembourg Elmira 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.534, dûment représentée par Madame Marianne SMETRYNS, prénommée, en vertu d'une procuration, donnée le 14 mai 2010, déclare au moyen de son mandataire souscrire à soixante-dix (70) Nouvelles Parts Sociales, intégralement payées par un apport en numéraire. Le montant total de soixante-dix euros (EUR 70.-) relativement aux Nouvelles Parts Sociales qui lui sont attribuées est entièrement alloué au capital social de la Société;

- Luxembourg Elmira 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.533, dûment représentée par Madame Marianne SMETRYNS, prénommée, en vertu d'une procuration, donnée le 14 mai 2010, déclare au moyen de son mandataire souscrire à soixante-dix (70) Nouvelles Parts Sociales, intégralement payées par un apport en numéraire. Le montant total de soixante-dix euros (EUR 70.-) relativement aux Nouvelles Parts Sociales qui lui sont attribuées est entièrement alloué au capital social de la Société;

- Luxembourg Elmira 5 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.687, dûment représentée par Madame Marianne SMETRYNS, prénommée, en vertu d'une procuration, donnée le 14 mai 2010, déclare au moyen de son mandataire souscrire à soixante-dix (70) Nouvelles Parts Sociales, intégralement payées par un apport en numéraire. Le montant total de soixante-dix euros (EUR 70.-) relativement aux Nouvelles Parts Sociales qui lui sont attribuées est entièrement alloué au capital social de la Société;

- Luxembourg Elmira 6 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.688, dûment représentée par Madame Marianne SMETRYNS, prénommée, en vertu d'une procuration, donnée le 14 mai 2010, déclare au moyen de son mandataire souscrire à soixante-dix (70) Nouvelles Parts Sociales, intégralement payées par un apport en numéraire. Le montant total de soixante-dix euros (EUR 70.-) relativement aux Nouvelles Parts Sociales qui lui sont attribuées est entièrement alloué au capital social de la Société;

- Luxembourg Elmira 7 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.689, dûment représentée par Madame Marianne SMETRYNS, prénommée, en vertu d'une procuration, donnée le 14 mai 2010, déclare au moyen de son man-

dataire souscrire à soixante-dix (70) Nouvelles Parts Sociales, intégralement payées par un apport en numéraire. Le montant total de soixante-dix euros (EUR 70.-) relativement aux Nouvelles Parts Sociales qui lui sont attribuées est entièrement alloué au capital social de la Société;

- Luxembourg Elmira 8 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.864, dûment représentée par Madame Marianne SMETRYNS, prénommée, en vertu d'une procuration, donnée le 14 mai 2010, déclare au moyen de son mandataire souscrire à soixante-dix (70) Nouvelles Parts Sociales, intégralement payées par un apport en numéraire. Le montant total de soixante-dix euros (EUR 70.-) relativement aux Nouvelles Parts Sociales qui lui sont attribuées est entièrement alloué au capital social de la Société;

- ELMIRA CAPITAL PARTNERS LP, un Limited Liability Partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 615, South Dupont Highway, City of Dover, Conté de Kent, Etat du Delaware, Etats Unis d'Amérique, dûment représenté par Madame Marianne SMETRYNS, prénommée, en vertu d'une procuration, donnée le 11 mai 2010, déclare au moyen de son mandataire souscrire à cinq cent quarante-six mille huit cent quarante (546.840) Nouvelles Parts Sociales, intégralement payées par un apport en numéraire. Le montant total de cinq cent quarante-six mille huit cent quarante euros (EUR 546.840.-) relativement aux Nouvelles Parts Sociales qui lui sont attribuées est entièrement alloué au capital social de la Société;

- FULDERBERG LTD, une société à responsabilité limitée régie selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au P.O Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques et immatriculée auprès du Registre des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 650605, dûment représentée par Madame Marianne SMETRYNS, prénommée, en vertu d'une procuration, donnée le 13 mai 2010, déclare au moyen de son mandataire souscrire à cent cinquante-six mille deux cent quarante (156.240) Nouvelles Parts Sociales, intégralement payées par un apport en numéraire. Le montant total de cent cinquante-six mille deux cent quarante euros (EUR 156.240.-) relativement aux Nouvelles Parts Sociales qui lui sont attribuées est entièrement alloué au capital social de la Société;

- GRANDWELL STRATEGIC INVESTMENTS LTD, une société à responsabilité limitée régie selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au P.O Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques et immatriculée auprès du Registre des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 1024641, dûment représentée par Madame Marianne SMETRYNS, prénommée, en vertu d'une procuration, donnée le 13 mai 2010, déclare au moyen de son mandataire souscrire à trois cent douze mille cinq cent cinquante (312.550) Nouvelles Parts Sociales, intégralement payées par un apport en numéraire. Le montant total de trois cent douze mille cinq cent cinquante euros (EUR 312.550.-) relativement aux Nouvelles Parts Sociales qui lui sont attribuées est entièrement alloué au capital social de la Société;

- SHL FINANCE LTD, une société à responsabilité limitée régie selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au P.O Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques et immatriculée auprès du Registre des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 16592, dûment représentée par Madame Marianne SMETRYNS, prénommée, en vertu d'une procuration, donnée le 13 mai 2010, déclare au moyen de son mandataire souscrire à trois cent douze mille quatre cent quatre-vingt (312.480) Nouvelles Parts Sociales, intégralement payées par un apport en numéraire. Le montant total de trois cent douze mille quatre cent quatre-vingt euros (EUR 312.480.-) relativement aux Nouvelles Parts Sociales qui lui sont attribuées est entièrement alloué au capital social de la Société;

- T4, LLC, une société à responsabilité limitée régie selon les lois de l'Etat du Connecticut, ayant son siège social au 4, Headquarters Plaza, Morristown, NJ 07962-1991, Etats Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Connecticut Secretary of State sous le numéro 0857507, dûment représentée par Madame Marianne SMETRYNS, prénommée, en vertu d'une procuration, donnée le 12 mai 2010, déclare au moyen de son mandataire souscrire à six cent quarante mille six cent quarante (640.640) Nouvelles Parts Sociales, intégralement payées par un apport en numéraire. Le montant total de six cent quarante mille six cent quarante euros (EUR 640.640.-) relativement aux Nouvelles Parts Sociales qui lui sont attribuées est entièrement alloué au capital social de la Société;

- Stichting Administratiekantoor Elmira, une fondation ayant son siège social à Amsterdam, Pays Bas et ayant son adresse à Prins Bernhardplein 200, 1097 JB Amsterdam, immatriculée sous le numéro 34247721, dûment représentée par Madame Marianne SMETRYNS, prénommée, en vertu d'une procuration, donnée le 14 mai 2010, déclare au moyen de son mandataire souscrire à deux millions huit cent cinquante mille quatre cent quatre-vingt-sept (2.850.487) Nouvelles Parts Sociales, intégralement payées par un apport en numéraire. Le montant total de deux millions huit cent cinquante mille quatre cent quatre-vingt-sept euros (EUR 2.850.487.-) relativement aux Nouvelles Parts Sociales qui lui sont attribuées est entièrement alloué au capital social de la Société.

- TRANQUILITY INVESTMENTS LLC, une société à responsabilité limitée régie selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Steven R. Gursky, Esq., Olshan Grundman Frome Rosenzweig and Wolosky, LLP, 65 East 55<sup>th</sup> Street, New-York 10022, Etats Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secretary State of Delaware sous le numéro 205735761, dûment représentée par Madame Marianne SMETRYNS, prénommée, en vertu d'une procuration, donnée le 12 mai 2010, déclare au moyen de son mandataire souscrire à deux cent trente-deux mille cinquante (232.050) Nouvelles Parts Sociales, intégralement payées par un apport en numéraire. Le montant total de deux cent trente-deux



mille cinquante euros (EUR 232.050.-) relativement aux Nouvelles Parts Sociales qui lui sont attribuées est entièrement alloué au capital social de la Société.

L'apport de dix-sept millions cinq cent mille euros (EUR 17.500.000.-) relativement aux Nouvelles Parts Sociales est entièrement alloué au capital social de la Société.

#### *Deuxième résolution*

L'associé unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6.1 des statuts de la Société suite à l'augmentation de capital décidée ci-dessus, qui doit désormais être lu comme suit:

« **Art. 6.1.** Le capital social de la société est fixé à dix-sept millions cinq cent douze mille cinq cents euros (EUR 17.512.500.-), composé de dix-sept millions cinq cent douze mille cinq cents (17.512.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune.»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six mille euros.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par ses, nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. SMETRYNS, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 19 mai 2010. Relation: EAC/2010/5949. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Belvaux, le 28 mai 2010.

Référence de publication: 2010061617/317.

(100076580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2010.

#### **Direl HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 143.935.

Suite au contrat de transfert de parts entre parties datés du 30 avril 2010, la répartition des parts sociales de la Société est la suivante:

- Triton Fund III L.P., ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX agissant par son general partner Triton Fund III General Partner L.P., ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX détient:

- \* 984 parts sociales de la classe A
- \* 984 parts sociales de la classe B
- \* 984 parts sociales de la classe C
- \* 984 parts sociales de la classe D
- \* 984 parts sociales de la classe E
- \* 984 parts sociales de la classe F
- \* 984 parts sociales de la classe G
- \* 984 parts sociales de la classe H
- \* 984 parts sociales de la classe I
- \* 1.109.890 parts sociales de la classe ordinaire

- Triton Fund III F&F GL.P., ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX agissant par son general partner Triton Fund III General Partner L.P., ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX détient:

- \* 3 parts sociales de la classe A
- \* 3 parts sociales de la classe B
- \* 3 parts sociales de la classe C

- \* 3 parts sociales de la classe D
- \* 3 parts sociales de la classe E
- \* 3 parts sociales de la classe F
- \* 3 parts sociales de la classe G
- \* 3 parts sociales de la classe H
- \* 3 parts sociales de la classe I
- \* 3.595 parts sociales de la classe ordinaire
- Triton Fund III F&F No.2 L.P., ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX agissant par son general partner Triton Fund III General Partner L.P., ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX détient:
  - \* 2 parts sociales de la classe A
  - \* 2 parts sociales de la classe B
  - \* 2 parts sociales de la classe C
  - \* 2 parts sociales de la classe D
  - \* 2 parts sociales de la classe E
  - \* 2 parts sociales de la classe F
  - \* 2 parts sociales de la classe G
  - \* 2 parts sociales de la classe H
  - \* 2 parts sociales de la classe I
  - \* 2.356 parts sociales de la classe ordinaire
- Triton Fund III F&F No.3 L.P., ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX agissant par son general partner Triton Fund III General Partner L.P., ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX détient:
  - \* 6 parts sociales de la classe A
  - \* 6 parts sociales de la classe B
  - \* 6 parts sociales de la classe C
  - \* 6 parts sociales de la classe D
  - \* 6 parts sociales de la classe E
  - \* 6 parts sociales de la classe F
  - \* 6 parts sociales de la classe G
  - \* 6 parts sociales de la classe H
  - \* 6 parts sociales de la classe I
  - \* 6.574 parts sociales de la classe ordinaire
- Triton Fund III F&F No.4 L.P., ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX agissant par son general partner Triton Fund III General Partner L.P., ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX détient:
  - \* 8 parts sociales de la classe A
  - \* 8 parts sociales de la classe B
  - \* 8 parts sociales de la classe C
  - \* 8 parts sociales de la classe D
  - \* 8 parts sociales de la classe E
  - \* 8 parts sociales de la classe F
  - \* 8 parts sociales de la classe G
  - \* 8 parts sociales de la classe H
  - \* 8 parts sociales de la classe I
  - \* 8.929 parts sociales de la classe ordinaire
- Triton Fund III No.2 L.P., ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX agissant par son general partner Triton Fund III General Partner L.P., ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX détient:
  - \* 81 parts sociales de la classe A
  - \* 81 parts sociales de la classe B
  - \* 81 parts sociales de la classe C
  - \* 81 parts sociales de la classe D
  - \* 81 parts sociales de la classe E

- \* 81 parts sociales de la classe F
- \* 81 parts sociales de la classe G
- \* 81 parts sociales de la classe H
- \* 81 parts sociales de la classe I
- \* 91.395 parts sociales de la classe ordinaire

- Triton Fund III F&F L.P., ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX agissant par son general partner TFF III Limited, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX détient:

- \* 1 part sociale de la classe A
- \* 1 part sociale de la classe B
- \* 1 part sociale de la classe C
- \* 1 part sociale de la classe D
- \* 1 part sociale de la classe E
- \* 1 part sociale de la classe F
- \* 1 part sociale de la classe G
- \* 1 part sociale de la classe H
- \* 1 part sociale de la classe I
- \* 620 parts sociales de la classe ordinaire

- Triton Fund III G L.P., ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX agissant par son general partner TFF III Limited, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX détient:

- \* 15 parts sociales de la classe A
- \* 15 parts sociales de la classe B
- \* 15 parts sociales de la classe C
- \* 15 parts sociales de la classe D
- \* 15 parts sociales de la classe E
- \* 15 parts sociales de la classe F
- \* 15 parts sociales de la classe G
- \* 15 parts sociales de la classe H
- \* 15 parts sociales de la classe I
- \* 16.741 parts sociales de la classe ordinaire

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Direl Holdco S.à.r.l*

Signature

Référence de publication: 2010062284/115.

(100061485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.

**Mini Movie International Channel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1249 Luxembourg, 15, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 125.861.

In the year two thousand and ten, on the fourteenth of May.

Before US Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, undersigned

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the company MINI MOVIE INTERNATIONAL CHANNEL S.à.r.l., with registered office in Luxembourg, incorporated by a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, on March 13, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1073 of the 6<sup>th</sup> of June 2007.

The Articles of Incorporation have lastly been amended by a deed of the undersigned notary on May 19, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1513 of the 18<sup>th</sup> of June 2008.

The meeting begins with Mr. Vladimir Novikov, with its address 33, Avenue Foch, 75116 Paris, France, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Sylvie DUPONT, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Raymond THILL, "maître en droit", with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the one million four hundred and ten thousand (1,410,000) shares with a par value of ten (10,-) euro each, representing the total corporate capital of EUR fourteen million one hundred thousand (14,100,000,-) are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate and validly decide upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the shareholders represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the proxy holder of the shareholder and by the members of the bureau, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

1) Amendment of current article 10 and approving of the new following wording:

“The Company is managed by a sole manager, holder of the Trade License delivered by the Middle Class Ministry. The sole signature of the Manager is required to bind the Company for a maximum amount of EUR 500,000-(five hundred thousand Euro).

Any disposal of the Company’s assets in respect of the Company for amounts above EUR 500,000 (five hundred thousand Euro) requires:

1. A resolution passed by a qualified majority of shareholders, for its approval and
2. The sole signature of the Manager for its execution.

All powers not expressly reserved to the Shareholders’ General Meeting by law or these Articles, fall within the competence of the manager.

The manager may party sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agent.

2) Amendment of current article 11 and approving of the new following wording:

“The manager, through the exercise of his function, does not enter into any binding personal obligation as regards the commitments he properly takes in name of the Company. As a agent, he is only responsible for the execution of his mandate”.

3) Removal of entirety of current article 12.

4) Amendment of the last paragraph of current article 14 and approving of the new following wording:

“As a consequence thereof, all decisions which exceed the power of the manager are taken by the sole shareholder or in event of a plurality of shareholders, by the Shareholder’s General Meeting.”

5) Deletion of the words “the management “and “manager(s)” of current article 16 and replacing them by the word “the manager”. 6) Consequent changes in numbering of articles as consequence of art 12. Deletion.

7) Verification and correction of the difference wording of the current articles of associations resulting from the translation of English in French and Prevalence of English version in case of any other discrepancies between the English and the French text.

The meeting passes, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

*First resolution.*

The current article 10 is amended and the new wording is:

“The Company is managed by a sole manager, holder of the Trade License delivered by the Middle Class Ministry.

The sole signature of the Manager is required to bind the Company for a maximum amount of EUR 500,000-(five hundred thousand Euro).

Any disposal of the Company’s assets in respect of the Company for amounts above EUR 500,000 (five hundred thousand Euro) requires:

1. A resolution passed by a qualified majority of shareholders, for its approval; and
2. The sole signature of the Manager for its execution.

All powers not expressly reserved to the Shareholders’ General Meeting by law or these Articles, fall within the competence of the manager.

The manager may party sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agent.

*Second resolution.*

The current article 11 is amended and the new wording is

“The manager, through the exercise of his function, does not enter into any binding personal obligation as regards the commitments he properly takes in name of the Company. As a agent, he is only responsible for the execution of his mandate”.

*Third resolution.*

The current article 12 is removed in its entirety.

*Fourth resolution.*

The current last paragraph of article 14 is amended and the new wording is:

“As a consequence thereof, all decisions which exceed the power of the manager are taken by the sole shareholder or in event of a plurality of shareholders, by the Shareholder’s General Meeting.”

*Fifth resolution.*

The words “the management “and “manager(s)” of current article 16 are deleted and replacing by the word “the manager”.

*Sixth resolution.*

The change of numbering of articles as consequence of deletion of art 12 is approved.

*Seventh resolution - Annulée*

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary the present original deed.

**Suit la traduction française qui précède**

L’an deux mille dix, le quatorze mai.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S’est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de la société MINI MOVIE INTERNATIONAL CHANNEL Sàrl ayant son siège à No 15 Rue du Fort Bourbon, Luxembourg L-1249 constituée par un acte de notaire Maître Joseph ELVINGER, Notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°1073 du 6 juin 2007.

Les statuts de ladite société ont été modifiés en dernier lieu par un acte du notaire instrumentaire en date du 19 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°1513 du 18 juin 2008.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Mr Vladimir Novikov, demeurant 33, Avenue Foch, 75116 Paris, France.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Sylvie DUPONT, employée privée, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg 74, avenue Victor Hugo.

L’assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, "maître en droit", demeurant professionnellement 74, avenue Victor Hugo à L-1750 Luxembourg 74, avenue Victor Hugo.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu’il résulte d’une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que un million quatre cent dix mille (1,410,000) parts sociales d’une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, représentant l’intégralité du capital social de quatorze million cent mille euros (14,100,000) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer, ainsi que décider valablement sur les points figurant à l’ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant la signature du mandaté restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec la procuration pour être soumise en même temps aux formalités de l’enregistrement.

II.- Que l’ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour*

1. Rectificatif de l’actuel article 10 et approbation de la nouvelle formulation suivante:

«La société est gérée par un seul gérant, titulaire de l’autorisation de commerce du ministère des classes moyennes.

La seule signature du gérant est requise pour engager valablement la société dans les actes d’une valeur maximum de cinq cent mille euros (500.000-€-).

Pour toute vente, cession, acquisition d’actifs de la société dépassant cinq cent mille euros (500.000-€-), il est requis:

I. Une décision prise par Assemblée générale des associés décidant à la majorité qualifiée pour l’approbation de cette vente, cession, acquisition d’actifs, et

II. La seule signature du gérant pour son exécution.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l’Assemblée Générale des associés par la loi ou les statuts seront de la compétence du gérant.

Le gérant peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.»

2. Rectificatif de l’actuel article 11 et approbation de la nouvelle formulation suivante

«Le gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société, simple mandataire, il n'est responsable des actes que de l'exécution des on mandat».

3. Suppression de l'entièrete de l'art 12.

4. Rectificatif du dernier paragraphe de l'actuel article 14 et approbation de la nouvelle formulation suivante:

«Par conséquent, toutes les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus au gérant sont prises par l'unique associé ou en cas de pluralité d'associés par assemblée générale des associés.

5. Suppression au sein de l'art 16 des mots «la gérance» and «gérant(s)»et remplacement de ces derniers par «le gérant».

6. Changement conséquent de la numérotation des articles comme conséquence de la suppression de l'art 12.

7. Vérification et correction de la différence d'écriture des statuts actuels résultant de la traduction de la version anglaise à française. Qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

L'assemblée décide, après délibération, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'actuel article 10 est modifié et la nouvelle formulation est la suivante

«La société est gérée par un seul gérant, titulaire de l'autorisation de commerce du ministère des classes moyennes.

La seule signature du gérant est requise pour engager valablement la société dans les actes d'une valeur maximum de cinq cent mille euros (500.000-€-).

Pour toute vente, cession, acquisition d'actifs de la société dépassant cinq cent mille euros (500.000-€-), il est requis:

I. Une décision prise par Assemblée générale des associés décidant à la majorité qualifiée pour l'approbation de cette vente, cession, acquisition d'actifs, et

II. La seule signature du gérant pour son exécution.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'Assemblée Générale des associés par la loi ou les statuts seront de la compétence du gérant.

Le gérant peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des taches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc. »

#### *Seconde résolution*

L'actuel article 11 est modifié et la nouvelle formulation est la suivante

«Le gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société, simple mandataire, il n'est responsable des actes que de l'exécution de son mandat.»

#### *Troisième résolution*

L'actuel art 12 est supprimé dans son entièrete.

#### *Quatrième résolution*

L'actuel article 14 est modifié et la nouvelle formulation est la suivante

«Par conséquent, toutes les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus au gérant sont prises par l'unique associé ou en cas de pluralité d'associés par assemblée générale des associés.»

#### *Cinquième résolution*

Les mots «la gérance» and «gérant(s)» sont supprimés au sein de l'art 16 des et remplacement de ces derniers par «le gérant».

#### *Sixième résolution*

Il est décidé un changement conséquent de la numérotation des articles comme conséquence de la suppression de l'art 12.

#### *Septième résolution - Annulée*

DONT ACTE: fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête,

soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparantes, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande des mêmes comparantes il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: V. Novikov, R. Thill, S. Dupont et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 19 mai 2010. Relation: LAC/2010/22141. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2010.

Référence de publication: 2010061624/179.

(100076983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2010.

**Windhausen Trockenbau-Innenausbau S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Plan Team Echternach Architecture S.à r.l.).**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 7, Op der Ahlkërrech.

R.C.S. Luxembourg B 101.609.

Im Jahre zweitausendzehn,  
am einundzwanzigsten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean-Joseph WAGNER, im Amtssitze zu Sassenheim, Großherzogtum Luxemburg,  
ist erschienen:

Herr Hans-Joachim HECK, Bauingenieur, wohnhaft in D-54668

Holsthum, Auf der Hütte 4 (Deutschland),

hier vertreten durch:

Frau Katrin HANSEN, Freiberuflerin, beruflich tätig in 1 Hauptstrooss, L-9753 Heinerscheid,

auf Grund einer ihr, am 20. Mai 2010 in Holsthum (Deutschland) erteilten Vollmacht unter Privatschrift,

welche Vollmacht, nachdem sie von der Vollmachtnehmerin des Erschienenen und dem amtierenden Notar „ne varietur“ unterzeichnet wurde, gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleibt um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

Welche Vollmachtnehmerin, in vorerwähnter Eigenschaft, den instrumentierenden Notar ersuchte ihre Erklärungen und Feststellungen zu beurkunden wie folgt:

*Erklärungen*

1.- Daß die Gesellschaft „PLAN TEAM ECHTERNACH ARCHITECTURE S.à r.l.“, in Abkürzung: „PTE ARCHITECTURE S.à r.l.“, (die „Gesellschaft“) eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit gegenwärtigem Sitz in 57 rue de la Gare, L-6440 Echternach, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht von und zu Luxemburg, Sektion B unter Nummer 101 609, gegründet wurde, nach luxemburgischem Recht, gemäss notarieller Urkunde vom 05. Februar 1992, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (kurz das „Mémorial“) Nummer 296 vom 04. Juli 1992;

2.- Daß die Satzung derselben Gesellschaft mehrmals abgeändert wurde und zum letztem Mal, durch eine notarielle Urkunde aufgenommen am 22. März 1996, welche im Mémorial, am 08. Juli 1996, unter der Nummer 328 und Seite 15706 veröffentlicht wurde.

3.- Daß das Gesellschaftskapital vierzehntausendachthundertvierundsiebzig Euro (14'874.-EUR) beträgt und eingeteilt ist in einhundertzwanzig (120) Anteile von je hundertdreißig Euro und fünfundneunzig Cents (123,95 EUR), voll und in bar eingezahlt;

4.- Daß alle einhundertzwanzig (120) Anteile von dem Komparenten, Herrn Herr Hans-Joachim HECK, in seiner Eigenschaft als alleiniger Gesellschafter der Gesellschaft, gehalten werden.

Nach diesen kurzen Erläuterungen durch der Vollmachtgeberin des Erschienenen, nahm der alleinige Gesellschafter, durch seine vorgenannten Vertreterin, sodann folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter beschließt, mit sofortiger Wirkung, den Firmennamen der Gesellschaft in denjenigen von „WINDHAUSEN TROCKENBAU-INNENAUSBAU S.à r.l.“, abzuändern.

*Zweiter Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter beschließt, ebenfalls mit sofortiger Wirkung, den gegenwärtigen Zweck der Gesellschaft abzuändern, so das dieser nun folgenden neuen Wortlaut erhält:

„Gegenstand der Gesellschaft ist der Betrieb eines Architekturbüros sowie die Planung und Leitung von Bauvorhaben. Ausserdem ist Zweck der Gesellschaft der Trockenbau, der Innenausbau und der Einbau von Fertigteilen, sowie der Verkauf und die Montage von diesen Elementen.

Die Gesellschaft kann alle kaufmännischen Operationen und Geschäfte mobiliarer und immobilärer Natur durchführen, welche direkt oder indirekt mit dem Gesellschaftszweck zusammenhängen oder denselben fördern.

Die Gesellschaft kann sich gleichfalls durch Einbringungen, Anteilzeichnungen, Verschmelzungen, oder auf jede Art und Weise an allen anderen Gesellschaften und Unternehmen beteiligen, die einen gleichen oder ähnlichen Zweck verfolgen, welche die Ausdehnung und Entwicklung der hiermit gegründeten Gesellschaft begünstigen könnte. Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und Konzessionen erwerben und verwerten, sowie eigene Patente anmelden und verwalten.



Die Gesellschaft kann Darlehen aufnehmen, seine Güter verpfänden oder zur Hypothek stellen, sich verbürgen zu Gunsten anderer Unternehmen, Gesellschaften oder Drittpersonen.

Die Gesellschaft führt ihre Tätigkeiten sowohl in Luxemburg als auch im Ausland aus.“

#### *Dritter Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter beschließt, mit sofortiger Wirkung, den Sitz der Gesellschaft von L-6440 Echternach, 57 rue de la Gare, nach L-6776 Grevenmacher, 7 Op der Ahlkërrech zu verlegen.

#### *Vierter Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter beschließt das gezeichnete Gesellschaftskapital um einen Betrag von einhundertsechszwanzig Euro (126,- EUR) aufzustocken, um es von seinem jetzigen Stand von vierzehntausendachthundertvierundsiebzig Euro (14.874,- EUR) auf denjenigen von fünfzehntausend Euro (15.000,- EUR) zu erhöhen, ohne jedoch neue Anteile auszugeben aber durch die Erhöhung jedes bestehenden Anteils von seinem gegenwärtigen Nennwert von hundertdreiundzwanzig Euro und fünfundneunzig Cents (123,95 EUR) auf einhundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR), ausmachend ein Euro und fünf Cent (1,05 EUR) pro Anteil.

Die Summe von einhundertsechszwanzig Euro (126,- EUR) wurde vollständig mittels einer Bareinlage durch den alleinigen Gesellschafter, Herrn Hans-Joachim HECK, eingezahlt.

Der Nachweis dieser Einzahlung in bar durch die zeichnende Partei zugunsten der Gesellschaft ist dem amtierenden Notar erbracht worden.

#### *Fünfter Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter beschließt, dass nach dieser vorgetätigten Kapitalerhöhung das Gesellschaftskapital sich auf fünfzehntausend Euro (15.000,- EUR) beläuft und eingeteilt ist in einhundertzwanzig (120) Anteile zu je einhundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR), die alle von dem vorgenannten Gesellschafter gehalten werden.

#### *Sechster Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter beschließt eine allgemeine Neufassung der Satzung vorzunehmen, ohne allerdings die wesentlichen Merkmale der Gesellschaft abzuändern, und welche trotzdem noch die Form einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung behält.

Die Satzung mit den vorerwähnten verabschiedenden Beschlüssen, erhält nunmehr folgenden neuen Wortlaut:

„WINDHAUSEN TROCKENBAU-INNENAUSBAU S.à r.l.“

Gesellschaft mit beschränkter Haftung

L-6776 Grevenmacher, 7 Op der Ahlkërrech

R.C.S. Luxemburg, Sektion B Nummer 101 609

„ **Art. 1.** Es besteht hiernach eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, der sie die nachstehende Satzung, sowie die diesbezügliche Gesetzgebung zu Grunde legt.

Die Gesellschaft führt die Bezeichnung „WINDHAUSEN TROCKENBAU-INNENAUSBAU S. à r. l.“.

**Art. 2.** Der Sitz der Gesellschaft ist in Grevenmacher, Großherzogtum Luxemburg.

Der Firmensitz kann durch Beschluss der Gesellschafter an jeden anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

**Art. 3.** Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer errichtet.

**Art. 4.** Gegenstand der Gesellschaft ist der Betrieb eines Architekturbüros sowie die Planung und Leitung von Bauvorhaben. Ausserdem ist Zweck der Gesellschaft der Trockenbau, der Innenausbau und der Einbau von Fertigteilen, sowie der Verkauf und die Montage von diesen Elementen.

Die Gesellschaft kann alle kaufmännischen Operationen und Geschäfte mobiliarer und immobilärer Natur durchführen, welche direkt oder indirekt mit dem Gesellschaftszweck zusammenhängen oder denselben fördern.

Die Gesellschaft kann sich gleichfalls durch Einbringungen, Anteilzeichnungen, Verschmelzungen, oder auf jede Art und Weise an allen anderen Gesellschaften und Unternehmen beteiligen, die einen gleichen oder ähnlichen Zweck verfolgen, welche die Ausdehnung und Entwicklung der hiermit gegründeten Gesellschaft begünstigen könnte. Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und Konzessionen erwerben und verwerten, sowie eigene Patente anmelden und verwalten.

Die Gesellschaft kann Darlehen aufnehmen, seine Güter verpfänden oder zur Hypothek stellen, sich verbürgen zu Gunsten anderer Unternehmen, Gesellschaften oder Drittpersonen.

Die Gesellschaft führt ihre Tätigkeiten sowohl in Luxemburg als auch im Ausland aus.

**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt fünfzehntausend Euro (15,00 EUR) und ist eingeteilt in einhundertzwanzig (120) Anteile zu je einhundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR).

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital kann jederzeit erhöht oder herabgesetzt werden, unter den in Artikel 199 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften festgesetzten Bedingungen.



**Art. 7.** Jeder Anteil ist proportional an den Aktiva und am Gewinn beteiligt.

**Art. 8.** Zwischen Gesellschaftern sind die Anteile frei übertragbar. Die Übertragung von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf entweder eines Mehrheitsbeschlusses von fünfundsiebzig Prozent der Gesellschafterversammlung oder der Zustimmung von fünfundsiebzig Prozent des Gesellschaftskapitals. Im Todesfall kann eine Übertragung an Nichtgesellschafter nur mit einer Stimmenmehrheit von fünfundsiebzig Prozent der überlebenden Gesellschafter erfolgen. In jedem Fall steht den übrigen Gesellschaftern ein Vorkaufsrecht zu, das innerhalb von dreißig Tagen nach Verweigerung der Übertragung an Nichtgesellschafter ausgeübt werden muss.

**Art. 9.** Tod, Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.

**Art. 10.** Erben, Gläubiger oder andere Berechtigte können in keinem Fall einen Antrag auf Pfändung des Firmeneigentums oder von Firmenschriftstücken stellen.

**Art. 11.** Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer, Gesellschafter oder nicht, welche von der Gesellschafterversammlung ernannt werden, verwaltet.

Der oder die Geschäftsführer haben die weitestgehenden Befugnisse um die Gesellschaftsangelegenheiten durch ihre Einzelunterschrift zu führen und die Gesellschaft im Rahmen des Gesellschaftszweckes zu verwalten.

Im Falle der vorübergehenden Verhinderung der Geschäftsführer, können die Geschäfte durch zwei Gesellschafter gemeinsam geführt werden.

**Art. 12.** Bei der Ausübung ihres Amtes gehen der oder die Geschäftsführer keinerlei persönliche Verpflichtungen ein. Als Beauftragte sind sie lediglich für die ordnungsgemäße Durchführung ihres Amtes verantwortlich.

**Art. 13.** Jeder Gesellschafter ist in der Generalversammlung stimmberechtigt. Er hat soviel Stimmen wie er Anteile besitzt und kann sich aufgrund einer Vollmacht an den Versammlungen rechtsgültig vertreten lassen.

**Art. 14.** Die Generalversammlung fasst ihre Beschlüsse mit einfacher Mehrheit. Beschlüsse über Satzungsänderungen kommen nur zustande, soweit sie von der Mehrheit der Gesellschafter, die drei Viertel des Kapitals vertreten, gefasst werden.

**Art. 15.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 16.** Am 31. Dezember eines jeden Jahres erstellt die Geschäftsführung den Jahresabschluss.

**Art. 17.** Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz Einsicht in den Jahresabschluss nehmen.

**Art. 18.** Vom Nettogewinn des Geschäftsjahres sind mindestens 5% für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage zu verwenden; diese Verpflichtung wird aufgehoben, wenn die gesetzliche Rücklage 10% des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Der Saldo steht zur freien Verfügung der Gesellschafter.

**Art. 19.** Die Gesellschaft kann durch Beschluss der Generalversammlung aufgelöst werden, welcher unter den gleichen Bedingungen gefasst werden muß wie bei Satzungsänderungen. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidationsverwalter durchgeführt, die keine Gesellschafter sein müssen und die durch die Generalversammlung unter Festlegung ihrer Aufgaben und Vergütungen ernannt werden.

**Art. 20.** Wann, und so lang ein Gesellschafter alle Anteile besitzt, ist die Gesellschaft eine Einmanngesellschaft im Sinn von Artikel 179 (2) des Gesetzes über die kommerziellen Gesellschaften; in diesem Fall finden unter anderem die Artikel 200-1 und 200-2 desselben Gesetzes Anwendung.

**Art. 21.** Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gesellschafter auf die gesetzlichen Bestimmungen.“

#### *Siebter Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter beschließt den Rücktritt von dem gegenwärtigen und alleinigen Geschäftsführer, Herr Hans-Joachim HECK, anzunehmen und beschließt demselben ebenfalls volle und gänzliche Entlastung für die Ausübung seines Mandates, bis zum heutigen Tage, als Geschäftsführer zu erteilen.

#### *Achter Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter beschließt als neuen und einzigen Geschäftsführer der neu benannten Gesellschaft „WINDHAUSEN TROCKENBAU-INNENAUSBAU S.à r.l.“ für eine unbestimmte Dauer zu ernennen, die folgende Person:

Frau Cornelia KOOP, Angestellte, geboren zu Haren/Ems (Deutschland), am 21. September 1966, wohnhaft in Neustrasse 4, D-54529 SPANGDAHLEM,

die die Gesellschaft durch ihre alleinige Unterschrift in allen Angelegenheiten rechtlich verpflichten kann.

## Kosten

Der Gesamtbetrag aller Unkosten, Ausgaben, Vergütungen und Abgaben, die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde erwachsen oder berechnet werden, wird auf zirka tausend Euro abgeschätzt.

Worüber Urkunde, Aufgenommen in Luxemburg-Stadt, Großherzogtum Luxemburg, Im Jahre, Monate und am Tage, wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung hat die vorgenannte Vollmachtnehmerin des Erschienenen zusammen mit dem amtierenden Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: K. HANSEN, J.J. WAGNER.

Einregistriert zu Esch/Alzette A.C., am 27. Mai 2010. Relation: EAC/2010/6215. Erhalten fünfundsiebzig Euro (75.-EUR).

Der Einnehmer ff. (gezeichnet): M.-N. KIRCHEN.

Référence de publication: 2010061631/167.

(100075463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2010.

---

**Trilux Construction S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4465 Soleuvre, 39, rue du Knapp.

R.C.S. Luxembourg B 128.497.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061706/10.

(100061168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**Pâtisserie-Confiserie PICHON-CREMER Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 41, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 63.795.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061707/10.

(100061154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**Amber Dyna Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 129.370.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AMBER DYNA HOLDINGS S.à r.l.

P. PANICO / A. GRAZIANO

Gérant A / Gérante B

Référence de publication: 2010061725/12.

(100060579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**Elimar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 123, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 31.916.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061709/10.

(100061153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**Asconia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 151.540.

—  
EXTRAIT

En date du 24 mars 2010, chacun des associés suivants a cédé le nombre de parts sociales indiqué à côté de leur nom à Clemenza S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 4 rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 152.455,

- Third Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership, agissant par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 1) Limited Partnership, agissant à son tour par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 1) Limited: 1.600 parts sociales;

- Third Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership, agissant par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 1) Limited Partnership, agissant à son tour par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 1) Limited: 1.694 parts sociales;

- Third Cinven Fund (No. 3) Limited Partnership, agissant par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 1) Limited Partnership, agissant à son tour par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 1) Limited: 430 parts sociales;

- Third Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership, agissant par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 1) Limited Partnership, agissant à son tour par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 1) Limited: 1.935 parts sociales;

- Third Cinven Fund (No. 5) Limited Partnership, agissant par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 1) Limited Partnership, agissant à son tour par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 1) Limited: 1.438 parts sociales;

- Third Cinven Fund Dutch (No. 1) Limited Partnership, agissant par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 2) Limited Partnership, agissant à son tour par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 2) Limited: 72 parts sociales;

- Third Cinven Fund Dutch (No. 2) Limited Partnership, agissant par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 2) Limited Partnership, agissant à son tour par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 2) Limited: 252 parts sociales;

- Third Cinven Fund Dutch (No. 3) Limited Partnership, agissant par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 2) Limited Partnership, agissant à son tour par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 2) Limited: 178 parts sociales;

- Third Cinven Fund US (No. 1) Limited Partnership, agissant par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 3) Limited Partnership, agissant à son tour par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 3) Limited: 832 parts sociales;

- Third Cinven Fund US (No. 2) Limited Partnership, agissant par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 3) Limited Partnership, agissant à son tour par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 3) Limited: 1.368 parts sociales;

- Third Cinven Fund US (No. 3) Limited Partnership, agissant par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 3) Limited Partnership, agissant à son tour par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 3) Limited: 767 parts sociales;

- Third Cinven Fund US (No. 4) Limited Partnership, agissant par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 3) Limited Partnership, agissant à son tour par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 3) Limited: 913 parts sociales;

- Third Cinven Fund US (No. 5) Limited Partnership, agissant par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 3) Limited Partnership, agissant à son tour par son General Partner, Cinven Capital Management (TF No. 3) Limited: 922 parts sociales;

- Third Cinven Fund Co-Investment Partnership, dûment représenté par Cinven UK Nominees Limited): 99 parts sociales;

Les 12.500 parts sociales représentant l'entière du capital social de la Société sont maintenant détenues par Clemenza S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 26 avril 2010.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2010061711/59.

(100060687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**atHome International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 25, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 86.411.

*Excerpt of the resolutions taken by the sole shareholder of the company on the 8<sup>th</sup> February 2010.*

In the year two thousand ten, on the eighth day of February, the sole shareholder of the company atHome International S.A. took successively the following resolutions:

As the mandates of the directors and the statutory auditor ("commissaire aux comptes") are expiring, the sole shareholder decides to renew the mandates of:

- Mr Patrick KERSTEN, residing at 26, rue Jean-Pierre Biermann, L-1268 Luxembourg, (also managing director),
  - Mr Gregory Thomas ELLIS, residing at 988 Burke Road, Balwyn, AUS 3103 VIC (Australia), and
  - Mr Georg CHMIEL, residing at 40, Moonlight Road, Kangaroo Ground, AUS 3097 VIC (Australia),
- until the next annual general meeting to be held in 2010.

The sole shareholder also renews the mandate of the statutory auditor ("commissaire aux comptes"): Fiduciaire Cabexco SARL, having its registered office in L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer (Centre Helfent), registered on the Trade and Company Register in Luxembourg under number B 139.890, until the next annual general meeting to be held in 2010.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le huit février, l'actionnaire unique de la société atHome International S.A. a pris les résolutions suivantes:

Vu que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ont expirés, l'actionnaire unique décide de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

- Monsieur Patrick KERSTEN, demeurant 26, rue Jean-Pierre Biermann, L-1268 Luxembourg, (son mandat d'administrateur délégué est également renouvelé),
- Monsieur Gregory Thomas ELLIS, demeurant 988 Burke Road, Balwyn, AUS 3103 VIC (Australie), et
- Monsieur Georg CHMIEL, demeurant 40, Moonlight Road, Kangaroo Ground, AUS 3097 VIC (Australie).

Les mandats des nouveaux administrateurs ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2010.

L'actionnaire unique décide également de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, la société Fiduciaire Cabexco SARL, ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer (Centre Helfent), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.890, et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2010.

Luxembourg, le 8 février 2010.

atHome Group S.A.

*L'actionnaire unique*

Represented by: Patrick Kersten / Georg Chmiel

*Managing director / Director*

Référence de publication: 2010064685/39.

(100062392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2010.

---

**TCP France Massy Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5326 Contern, 3-7, rue Goell.

R.C.S. Luxembourg B 115.531.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 mai 2010.

Référence de publication: 2010061712/10.

(100061213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**Concept Beauté Coiffure S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3850 Schifflange, 5, avenue de la Libération.  
R.C.S. Luxembourg B 81.075.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061719/10.

(100061150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**Cardoso Brites S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 6, rue de Belvaux.  
R.C.S. Luxembourg B 141.896.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061720/10.

(100061148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**Café-Restaurant DIVA S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4081 Esch-sur-Alzette, 26, rue Dicks.  
R.C.S. Luxembourg B 23.591.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061721/10.

(100061147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**Proim S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 112.691.

*Rectificatif du dépôt du 28/01/2010 (No L100014191)*

Les comptes annuels au 30.06.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque  
Société Anonyme  
Banque Domiciliataire  
Signatures

Référence de publication: 2010061728/14.

(100060576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**CEREP Manresa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 152.793.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twenty second day of April.

Before Us Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

CEREP III UK S.à r.l., a private limited liability company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 130447, whose articles of incorporation have been published in the Mémorial

C, Recueil des Sociétés et Associations number 2016, page 96743, dated 18 September 2007, here represented by Hubert JANSSEN, jurist, residing professionally in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal dated 21<sup>st</sup> of April 2010.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

## **Chapter I<sup>er</sup> . - Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**1. Form - Corporate name.** There is hereby formed a private limited liability company under the name "CEREP Manresa S.à r.l.", which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter referred to as the "Company"), and in particular by the law of 10<sup>th</sup> August 1915 on commercial companies as amended from time to time (hereafter referred to as the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter referred to as the "Articles").

### **2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders (as defined hereafter) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager (as defined hereafter) or, in case of plurality of managers, the Board of Managers (as defined hereafter) of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will however not have any effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager (as defined hereafter) or, in case of plurality of managers, the Board of Managers (as defined hereafter).

### **3. Object.**

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The object of the Company is also to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of real estate and/or of participations in any enterprises in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those investments participations.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.4 For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same "group" as the Company if such other company directly or indirectly owns, is owned by, is in control of, is controlled by, or is under common control with, or is controlled by a shareholder of, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions:

3.5.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt or equity instruments, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.5.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.5.3 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any director, manager or other agent of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of any applicable law provision; and



3.5.4 to enter into any agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements, cooperation agreement and other services contracts, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object.

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.6 In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above.

**4. Duration.** The Company is incorporated for an unlimited period.

## Chapter II. - Capital, Shares

### 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at fifteen thousand British Pounds (GBP 15,000.-) represented by five hundred (500) shares. Each share has a nominal value of thirty British Pounds (GBP 30.-) each (hereafter referred to as a "Share" and collectively as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s). The amount of the premium account may be used to make payment for any Shares, which the Company may redeem from its Shareholder(s), to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholder(s) or to allocate funds to the legal reserve.

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

**6. Shares indivisibility.** Towards the Company, the Shares are indivisible, so that only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

### 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by one of the Shareholders are freely transferable to another Shareholder.

7.3 In case of transfer to a non-Shareholder, the Shares held by each Shareholder may be transferred in compliance with the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

7.4 Any transfer of Shares must be recorded by a notarial deed or by a private document and shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until it has been notified to the Company or accepted by it in accordance with article 190 of the Law.

## Chapter III. - Management

### 8. Management.

8.1 The Company is managed by one manager (the "Sole Manager") or managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the "Board of Managers", each member individually, a "Manager"). The Sole Manager or the members of the Board of Managers, as the case may be, need not be shareholder.

8.2 The Sole Manager or the members of the Board of Managers may be removed at any time, for legitimate reasons only, by decision of the extraordinary general meeting of the Shareholders taken in compliance with articles 14 and 15.

8.3 Any decision in connection with the management of the Company shall be taken by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, collectively by the Board of Managers in compliance with article 12.

8.4 Towards third parties, the general power of representation of the Company is granted to the Sole Manager and in case of plurality of managers, to any Manager as provided by article 10 of the Articles, and pursuant to article 191 bis paragraph 5 of the Law, any deed, agreement or generally any document executed in compliance with articles 8 and 10 of the present Articles are valid and binding vis-a-vis third parties. The exercise of the general power of representation by any Manager does not require prior approval by the Board of Managers acting collectively.

### 9. Powers of the sole manager or of the Board of managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager and in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all administration acts (actes d'administration) and disposition acts (actes de disposition) as well as all operations consistent with the Company's objects.

9.2 All powers not expressly reserved by law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers.

**10. Representation of the company.** Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole manager, bound by the sole signature of the Sole Manager and, in case of plurality of managers, by the signature of any Manager, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any Manager individually.

**11. Delegation and Agent of the sole manager or of the Board of managers.**

11.1 The Sole Manager or any Manager in case of plurality of managers may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or any Manager in case of plurality of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

**12. Meeting of the board of managers.**

12.1 In case of a Board of Managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager. In case that all the members of the Board of Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

12.2 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram, fax, e-mail or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.3 The resolutions by the Board of Managers are validly adopted if approved by the majority of the members of the board of Managers, present or represented.

12.4 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating members of the Board of Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.5 Written resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by all the members of the Board of Managers. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Board of Managers' meetings, physically held.

12.6 Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by phone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all the members of the Board of Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

12.8 In case of a Sole Manager, the resolutions of the Sole Manager may be documented in writing.

#### **Chapter IV. - General meeting of shareholders**

**13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.**

13.1 Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

13.2 In case of one Shareholder owning all the Shares, it assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and its decisions are recorded in writing.

13.3 If all the Shareholders are present or represented, they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

**14. Holding of general meetings.**

14.1 Shareholders meetings may always be convened by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any Manager, failing which by Shareholders representing more than half of the capita! of the Company.

14.2 The holding of general meetings shall not be obligatory where the number of Shareholders does not exceed twenty-five. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

14.3 Should the Company have more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year.

14.4 Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholders for approval who also shall vote specifically as to whether discharge is to be given to the Sole Manager or, in case of plurality of managers, to the Board of Managers.

**15. Majorities.**

15.1 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.



15.2 Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, in accordance with any provisions of the Law.

15.3 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

## Chapter V. - Business year

### 16. Business year.

16.1 The Company's financial year starts on the first day of July and ends on the last day of June of each year.

16.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers and the latest prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

### 17. Distribution right of shares.

17.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, depreciations and other charges, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

17.2 From the net profit thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

17.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

17.4 The decision to distribute dividends and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the Shareholders.

17.5 The Board of Managers or the Sole Manager may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the Board of Managers or the Sole Manager showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

## Chapter VI. - Liquidation

**18. Causes of dissolution.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

### 19. Liquidation.

19.1 The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

19.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

19.3 A sole Shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

## Chapter VII. - Applicable law

**20. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 30 June 2011.

### *Subscription - Payment*

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

CEREP III UK S.à r.l. ....	500 Shares
Total: five hundred Shares .....	500 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of fifteen thousand British Pounds (GBP 15,000.-) corresponding to a share capital of fifteen thousand British Pounds (GBP 15,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand two hundred Euro .

### *General meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as Sole Manager for an undetermined period:

CEREP Management S.à r.l., a private limited liability company, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 83246 and whose articles of incorporation have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 90, page 4315, dated 17 January 2002 and amended for the last time on 6 July 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1754, page 84189, dated 10 September 2009.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound, in case of a sole manager, by the sole signature of the Sole Manager, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager.

2) The Company shall have its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, she signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le vingt-deux avril.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

CEREP III UK S. à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130447, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2016, page 96743, en date du 18 septembre 2007, la comparante ci-dessus est ici représentée par Hubert JANSSEN, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de la procuration donnée sous seing privé le 21 avril 2010.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles. Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

### **Titre I<sup>er</sup> . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée**

**1. Forme - Dénomination.** Il est ici formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "CEREP Manresa S.à r.l." qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après définie comme la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après définie comme la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après définis comme les "Statuts").

#### **2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés (tels que définis ci-après) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance (tel que défini ci-après) est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance (tel que défini ci-après).

### 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société a également pour objet d'effectuer toutes transactions impliquant, directement ou indirectement, l'acquisition d'actifs immobiliers et/ou la prise de participations dans toutes entreprises généralement quelconques, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces investissements participations.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Sociétés Apparentées"). A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.4 Pour les besoins de cet article, une société sera considérée comme appartenant au même "groupe" que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, est détenue par, détient le contrôle de, est contrôlée par ou est sous le contrôle commun avec, ou est contrôlée par un associé de la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

3.5.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de capital, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.5.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, à des conditions jugées satisfaisantes;

3.5.3 accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie d'engagements, des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées, ou par tout administrateur, gérant ou autre agent de la Société ou de l'une des Sociétés Apparentées, dans les limites autorisées par une quelconque disposition légale applicable; et

3.5.4 conclure tous contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration, des contrats de coopération et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation avec son objet.

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité réglementée du secteur financier.

3.6 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes transactions légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

4. **Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## Titre II. - Capital, Parts

### 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à quinze mille livres Sterling (15.000 GBP) représenté par cinq cents (500) parts sociales, ayant une valeur nominale de trente livres Sterling (30 GBP), chacune (ci-après une "Part Sociale" et collectivement les "Parts Sociales"). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les "Associés".

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant d'un tel compte de prime d'émission peut être utilisé pour procéder à des paiements pour toutes Parts sociales que la Société peut racheter à ses Associé(s), pour compenser toute perte réalisée, pour procéder à des distributions aux Associés ou pour allouer des fonds à la réserve légale.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

6. **Indivisibilité des parts.** Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

### 7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par un des Associés sont librement transmissibles à un autre Associé.

7.3 En cas de cession à un non-Associé, les Parts Sociales détenues par chaque Associé pourront être cédées conformément aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

7.4 Tout transfert de Parts Sociales doit être enregistré par un acte notarié ou par un acte sous seing privé et ne sera pas opposable vis-à-vis de la Société ou des tiers jusqu'à ce qu'il ait été notifié à la Société ou accepté par elle conformément à l'article 190 de la Loi.

### **Titre III. - Gérance**

#### **8. Gérance.**

8.1 La Société est gérée par un gérant (le "Gérant Unique") ou par plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance", chacun étant alors désigné comme "Gérant"). Le Gérant Unique ou les membres du Conseil de Gérance, le cas échéant, ne sont pas nécessairement associés.

8.2 Le Gérant Unique ou les membres du Conseil de Gérance peuvent être révoqués à tout moment, uniquement pour justes motifs, par une décision d'une assemblée générale extraordinaire des Associés conformément aux articles 14 et 15.

8.3 Toute décision en relation avec la gérance de la Société doit être prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance agissant collectivement en conformité avec l'article 12.

8.4 Envers les tiers, le pouvoir général de représentation de la Société est conféré au Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, à un Gérant tel que stipulé à l'article 10 des Statuts, et en vertu de l'article 191 bis paragraphe 5 de la Loi, tout acte, contrat ou généralement tout document exécuté en conformité aux articles 8 et 10 des présents Statuts sont valables et créeront des obligations à la charge de la Société vis-à-vis des tiers. L'exercice du pouvoir général de représentation par un Gérant ne requiert pas l'approbation préalable du Conseil de Gérance agissant collectivement.

#### **9. Pouvoirs du gérant unique ou du Conseil de gérance.**

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique et, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 8 et 10 des Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et tous actes de disposition ainsi que toutes opérations conformes à l'objet social.

9.2 Les compétences non expressément réservées par la loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des associés tombent dans la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

**10. Représentation de la société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée, en cas de gérant unique, par la seule signature de son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature d'un Gérant, ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant.

#### **11. Délégation et Mandat du gérant unique ou du Conseil de gérance.**

11.1 Le Gérant Unique ou tout Gérant en cas de pluralité de gérants peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou tout Gérant, en cas de pluralité de gérants, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout agent, la durée de son mandat ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

#### **12. Réunion du conseil de gérance.**

12.1 Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un Gérant. Lorsque tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

12.2 Tout membre du Conseil de Gérance est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre membre, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un courriel ou d'une lettre. Un membre du Conseil de Gérance pourra également nommer par téléphone un autre membre pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.3 Toute décision du Conseil de Gérance est valablement adoptée lorsqu'elle est approuvée par plus de la moitié des membres du Conseil de Gérance, présents ou représentés.

12.4 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les membres du Conseil de Gérance participant, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.5 Des résolutions du Conseil de Gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par tous les membres du Conseil de Gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, courriel, télégramme ou facsimilé. Ces résolutions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil de Gérance physiquement tenue.

12.6 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen tel que fax, courriel, télégramme, facsimilé ou par téléphone; dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les membres du Conseil de Gérance présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée par un Gérant ou lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

12.8 En cas de Gérant Unique, les résolutions du Gérant Unique pourront être documentées par écrit.

#### **Titre IV. - Assemblée générale des associés**

##### **13. Pouvoirs de l'assemblée des associés - Votes.**

13.1 Tout Associé peut prendre part aux décisions collectives quel que soit le nombre de Parts Sociales qu'il détient. Chaque Associé a un droit de vote proportionnel à sa participation dans le capital social.

13.2 En cas d'Associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont établies par écrit.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

##### **14. Tenue d'assemblées générales.**

14.1 Des assemblées générales pourront toujours être convoquées par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant, à défaut par les Associés représentant plus de la moitié du capital de la Société.

14.2 La tenue d'assemblée générale n'est pas obligatoire, quand le nombre des Associés n'est pas supérieur à vingt-cinq. Dans ce cas, chaque Associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

14.3 Lorsqu'il y aura plus de vingt-cinq Associés, il devra être tenu, chaque année, une assemblée générale.

14.4 Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation des Associés qui se prononceront aussi par un vote spécial sur la décharge à donner au Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, au Conseil de Gérance.

##### **15. Majorités.**

15.1 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation par écrit, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettres recommandées, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.2 Les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité (en nombre) d'Associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux dispositions de la Loi.

15.3 Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

#### **Titre V. - Exercice social**

##### **16. Exercice social.**

16.1 L'année sociale de la Société commence le premier jour de juillet et se termine le dernier jour de juin de chaque année.

16.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et ce dernier prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social de la Société.

##### **17. Droit de distribution des parts.**

17.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des amortissements et de toutes autres charges, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

17.2 Sur le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

17.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

17.4 La décision de distribuer des dividendes et d'en déterminer le montant sera prise par l'assemblée générale des Associés.

17.5 Le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique peut décider de payer des dividendes intérimaires sur la base d'un relevé de comptes préparé par le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique montrant qu'il existe suffisamment de fonds disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant distribuable ne peut être supérieur aux profits réalisés depuis la fin de l'année fiscale précédente, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et sommes allouées à une réserve à établir en vertu de la loi ou des présents Statuts.

## Titre VI. - Liquidation

**18. Causes de dissolution.** La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

### 19. Liquidation.

19.1 La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

19.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

19.3 Un Associé unique peut dissoudre la Société et procéder à sa liquidation, en assumant personnellement le paiement de tous les actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

## Titre VII. - Loi applicable

**20. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 30 juin 2011.

### *Souscription - Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

CEREP III UK S.à r.l. . . . .	500 Parts
Total: cinq cents Parts Sociales . . . . .	500 Parts

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de quinze mille livres Sterling (15.000 GBP) correspondant à un capital social de quinze mille livres Sterling (15.000 GBP) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille deux cents euros.

### *Assemblée générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommée comme Gérant Unique pour une période indéterminée:

CEREP Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 83246, et dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 90, page 4315, en date du 17 janvier 2002 et modifiés pour la dernière fois le 6 juillet 2009, publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1754, page 84189, en date du 10 septembre 2009.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée, en cas de gérant unique, par la seule signature du Gérant Unique, ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par le Gérant Unique.

2) Le siège social de la Société est établi au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. JANSSEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 23 avril 2010. Relation: LAC/2010/17781. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010063835/502.

(100062192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2010.



**Red Grafton II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 152.799.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the fourteenth of April.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

THERE APPEARED

Red Grafton S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 22, Grand Rue, 3<sup>rd</sup> Floor, L-1660 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under registration number B 136 002;

here represented by Hubert JANSSEN, jurist, professionally residing at Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the hereabove stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which it declares organized among itself and the articles of incorporation of which shall be as follows

**A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

**Art. 2.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

In particular, the Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to develop such securities and patents, to grant to companies in which the Company has a participation, any assistance, loans, advances and guarantees.

The Company may engage in any transactions involving immovable and movable property. The Company may acquire, transfer and manage any real estate of whatever kind in whatever country or location. The Company may further engage and execute any operations which pertain directly or indirectly to the management and the ownership of real estate.

The Company may also carry out a licensing activity of trademark as well as a financing activity to its subsidiaries. The Company may carry out any industrial or commercial activity which directly or indirectly favours the realisation of its object.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period.

**Art. 4.** The Company will assume the name of "Red Grafton II S.à r.l.".

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the board of managers. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by mean of a resolution of a general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

**B. Share capital - Shares**

**Art. 6.** The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one euro (EUR 1) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The share capital may be modified at any time by the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least. The shares to subscribe shall be offered preferably to the existing shareholders, in proportion to the share in the capital represented by their shares.

**Art. 8.** The shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

**Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

**Art. 11.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

### C. Management

**Art. 12.** The Company is managed by one or several managers, which do not need to be shareholders.

The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office.

In the case of several managers, the Company is managed by a board of managers. In that case, the Company will be bound in all circumstances by the sole signature of one member of the board of managers or by the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the board of managers. The managers may be dismissed freely at any time, without there having to exist any legitimate reason ("cause légitime").

The board of managers may grant special power by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

**Art. 13.** The board of managers shall choose from among its members a chairman resident in the Grand Duchy of Luxembourg and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

In dealing with third parties, the board of managers has the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorize all transactions consistent with the Company's purpose.

The board of managers shall meet as often as required and at least on a quarterly basis in the Grand Duchy of Luxembourg, upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date proposed for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager who is not a resident of the United Kingdom may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy.

A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, vidéoconférence or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 14.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.

**Art. 15.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 16.** The manager(s) does (do) not assume, by reason of its (their) position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

### D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

**Art. 17.** Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.



**Art. 18.** Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by the shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 19.** The sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

#### **E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits**

**Art. 20.** The Company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

**Art. 21.** Each year, as of the thirty-first of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 22.** Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 23.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

**Art. 24.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

#### *Subscription and Payment*

All the shares have been subscribed by Red Grafton S.à r.l. as aforementioned.

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

#### *Transitional dispositions*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2010.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately thousand eight hundred Euro.

#### *Resolutions of the sole shareholder*

The sole shareholder representing the entire subscribed capital has immediately proceeded to adopt the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 22, Grand Rue, 3<sup>rd</sup> Floor, L-1660 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,
2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite period,
  - Ms. Valérie Scholtes, born on 23 December 1974 in Leuven, Belgium, with professional address at 22 Grand Rue, 3<sup>rd</sup> Floor, L-1660 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,
  - Mr. Gérard Becquer, born on 29 April 1956 in Briey, France, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,
  - Mr. Philippe Leclercq, born on 18 May 1968 in Liège, Belgium, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The managers are vested with the broadest powers to act in the name of the Company in all circumstances and to bind the Company by their sole signature.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation, on the request of the same appearing person, the English version will prevail in case of differences between the English and French text.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le quatorze avril.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

Red Grafton S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 22 Grand Rue, 3<sup>ème</sup> étage, L-1660 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136 002;

ici représentée par Hubert JANSSEN, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée sous seing privé.

La procuration signée ne varietur par le mandataire du comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit

### A. Object - Durée - Dénomination - Siège

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** L'objet de la Société est d'exercer toute opération se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans toute entreprise sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion, l'administration, le contrôle et le développement de ces participations.

En particulier, la Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre un portefeuille de valeurs mobilières et de brevets de n'importe quelle origine, pour participer dans la constitution, le développement et le contrôle de n'importe quelle entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des brevets, pour en disposer par voie de vente, transferts, échanges ou autrement, pour développer ses valeurs mobilières et brevets, pour accorder à des sociétés dans lesquelles la Société a une participation tout type d'assistance, prêts, avance et garanties.

La Société peut s'engager dans n'importe quelle transaction impliquant des biens meubles et immeubles. La Société peut acquérir, transférer et gérer tout bien immobilier de n'importe quelle forme. La Société peut acquérir, transférer et gérer des immeubles sous n'importe quelle forme, peu importe leur lieu de situation. La Société peut enfin s'engager dans n'importe quelle opération qui a trait, directement ou indirectement, à la gestion ou à la possession de biens immobiliers.

La Société pourra également exercer une activité de licence de marque de fabrique ainsi qu'une activité de financement de ses filiales. La Société pourra également accomplir toutes opérations, activités commerciales ou industrielles, qui favorisent directement ou indirectement la réalisation de son objet.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination de "Red Grafton II S.à r.l.".

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

### B. Capital social - Parts sociales

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représentée par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, d'une valeur de un euro (EUR 1) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital qui représente leurs parts sociales.

**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier peuvent être transmises à des non associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

**Art. 11.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

### C. Gérance

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Le(s) gérant(s) est (sont) nommé(s) par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat.

En cas de plusieurs gérants, la Société est administrée par un conseil de gérance. Dans ce cas, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature unique d'un membre du conseil de gérance ou par la signature de toute personne à laquelle tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance. Les gérants sont librement et à tout moment révocables, sans qu'il soit nécessaire qu'une cause légitime existe.

Le conseil de gérance peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 13.** Le conseil de gérance choisira parmi ses membres un président résident au Grand-Duché de Luxembourg et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que nécessaire et au minimum de façon trimestrielle au Grand-Duché de Luxembourg, sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance, en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant qui n'est pas résident au Royaume-Uni pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire.

Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant qui n'est pas résident au Royaume-Uni peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par visioconférence ou par d'autres moyens de communication similaire où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les uns les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant la preuve de la décision intervenue.

**Art. 14.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 16.** Le ou les gérant(s) ne contractent, à raison de sa (leur) fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

### D. Décisions de l'associé unique - Décisions collective des associés

**Art. 17.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 18.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 19.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

### **E. Année sociale - Bilan - Répartition**

**Art. 20.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 21.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 22.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la constitution d'un fond de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pourcent (10%) du capital social. Le solde est à libre disposition de l'assemblée générale.

### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 23.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonction, ou par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

**Art. 24.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

#### *Souscription et Libération*

Les parts sociales ont été toutes souscrites par Red Grafton S.à r.l., susmentionnée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date de constitution de la Société et finira le 31 décembre 2010.

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille huit cents Euros.

#### *Résolutions de l'associé unique*

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 22 Grand Rue, 3<sup>ème</sup> étage, L-1660 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

2. Sont nommés gérants de la Société pour une durée illimitée

- Madame Valérie Scholtes, née le 23 décembre 1974 à Leuven, Belgique, avec adresse professionnelle au 22 Grand Rue, 3<sup>ème</sup> étage, L-1660 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Gérard Becquer, né le 29 avril 1956 à Briey, France, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

Monsieur Philippe Leclercq, né le 18 mai 1968 à Liège, Belgique, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et l'engager valablement par leur signature unique.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, sur demande du même comparant, le texte anglais fera foi en cas de divergence entre les deux.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. JANSSEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 16 avril 2010. Relation: LAC/2010/16350. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010063821/320.

(100062372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2010.

---

**HEPP III Management Company S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 106.142.

---

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

À Luxembourg, le 3 mai 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010061387/10.

(100061238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**Iberian Opportunities Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 45.940.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Générale Securities Services Luxembourg

MJ. FERNANDES / Signature

Référence de publication: 2010061388/11.

(100061246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**EP Megaron S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 112.900.

---

Les comptes annuels au 31/07/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signatures

Référence de publication: 2010061390/11.

(100061259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**Photo-Studio 2000 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 24, rue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 84.737.

---

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010061406/10.

(100060783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**Baumard Investissements Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager.

R.C.S. Luxembourg B 80.501.

---

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BAUMARD INVESTISSEMENTS S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2010061394/13.

(100060735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**Baumard Investissements Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager.

R.C.S. Luxembourg B 80.501.

---

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BAUMARD INVESTISSEMENTS S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2010061395/13.

(100060737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**Baumard Investissements Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager.

R.C.S. Luxembourg B 80.501.

---

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BAUMARD INVESTISSEMENTS S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2010061396/13.

(100060741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**Jandira S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 56.500,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 139.251.

---

EXTRAIT

Les 21,000 parts sociales ordinaires détenues par la société MONTEAGLE BARLOW TRUST LIMITED ont été transférées avec effet au 12 avril 2010 au profit de la société SQUARESTONE BRASIL (GP) LIMITED, dont le siège social est situé au No. 1 - Le Truchot, GY1 3JX St Peter Port, Guernsey, Registre de Commerce de Guernsey n° 51410;

Les 1,000 parts sociales ordinaires détenues par Monsieur Robin HART ont été transférées avec effet au 12 avril 2010 au profit de la société SQUARESTONE BRASIL (GP) LIMITED, dont le siège social est situé au No. 1 - Le Truchot, GY1 3JX St Peter Port, Guernsey, Registre de Commerce de Guernsey n° 51410;

Les 1,400 parts sociales ordinaires détenues par Madame Patricia HART ont été transférées avec effet au 12 avril 2010 au profit de la société SQUARESTONE BRASIL (GP) LIMITED, dont le siège social est situé au No. 1 - Le Truchot, GY1 3JX St Peter Port, Guernsey, Registre de Commerce de Guernsey n° 51410;

Les 1,000 parts sociales ordinaires détenues par la société LINGFIELD SECURITIES PLC ont été transférées avec effet au 12 avril 2010 au profit de la société SQUARESTONE BRASIL (GP) LIMITED, dont le siège social est situé au No. 1 - Le Truchot, GY1 3JX St Peter Port, Guernsey, Registre de Commerce de Guernsey n° 51410;

Les 1,500 parts sociales ordinaires détenues par la société GRANTON INVESTMENTS LIMITED ont été transférées avec effet au 12 avril 2010 au profit de la société SQUARESTONE BRASIL (GP) LIMITED, dont le siège social est situé au No. 1 - Le Truchot, GY1 3JX St Peter Port, Guernsey, Registre de Commerce de Guernsey n° 51410;

Les 20,000 parts sociales ordinaires détenues par la société NAPIER BROWN HOLDINGS LIMITED ont été transférées avec effet au 12 avril 2010 au profit de la société SQUARESTONE BRASIL (GP) LIMITED, dont le siège social est situé au No. 1 - Le Truchot, GY1 3JX St Peter Port, Guernsey, Registre de Commerce de Guernsey n° 51410;



Les 2,500 parts sociales ordinaires détenues par la société NPK HOLDINGS LIMITED ont été transférées avec effet au 12 avril 2010 au profit de la société SQUARESTONE BRASIL (GP) LIMITED, dont le siège social est situé au No. 1 - Le Truchot, GY1 3JX St Peter Port, Guernsey, Registre de Commerce de Guernsey n° 51410;

Les 7,500 parts sociales ordinaires détenues par la société ATKINS PROPERTIES LIMITED ont été transférées avec effet au 12 avril 2010 au profit de la société SQUARESTONE BRASIL (GP) LIMITED, dont le siège social est situé au No. 1 - Le Truchot, GY1 3JX St Peter Port, Guernsey, Registre de Commerce de Guernsey n° 51410;

Les 500 parts sociales ordinaires ainsi que les 31 parts sociales spéciales détenues par la Monsieur Timothy BARLOW ont été transférées avec effet au 12 avril 2010 au profit de la société SQUARESTONE BRASIL (GP) LIMITED, dont le siège social est situé au No. 1 - Le Truchot, GY1 3JX St Peter Port, Guernsey, Registre de Commerce de Guernsey n° 51410;

Les 32 parts sociales spéciales détenues par la Monsieur Robert SLOSS ont été transférées avec effet au 12 avril 2010 au profit de la société SQUARESTONE BRASIL (GP) LIMITED, dont le siège social est situé au No. 1 - Le Truchot, GY1 3JX St Peter Port, Guernsey, Registre de Commerce de Guernsey n° 51410;

Les 31 parts sociales spéciales détenues par la Monsieur James MORSE ont été transférées avec effet au 12 avril 2010 au profit de la société SQUARESTONE BRASIL (GP) LIMITED, dont le siège social est situé au No. 1 - Le Truchot, GY1 3JX St Peter Port, Guernsey, Registre de Commerce de Guernsey n° 51410;

Les 3 parts sociales spéciales détenues par la Monsieur Jeffrey PYM ont été transférées avec effet au 12 avril 2010 au profit de la société SQUARESTONE BRASIL (GP) LIMITED, dont le siège social est situé au No. 1 - Le Truchot, GY1 3JX St Peter Port, Guernsey, Registre de Commerce de Guernsey n° 51410;

Les 3 parts sociales spéciales détenues par Madame Natasha LINDSAY ont été transférées avec effet au 12 avril 2010 au profit de la société SQUARESTONE BRASIL (GP) LIMITED, dont le siège social est situé au No. 1 - Le Truchot, GY1 3JX St Peter Port, Guernsey, Registre de Commerce de Guernsey n° 51410.

Luxembourg, le 30 avril 2010.

Pour JANDIRA S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2010062075/53.

(100060836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

#### **Grandover S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 92.356.

Conformément à l'article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, Citco C&T (Luxembourg) SA. informe de la dénonciation de la convention de domiciliation conclue le 12 février 2003 pour une durée indéterminée entre les deux sociétés, avec effet au 20 avril 2010:

Grandover S.à r.l., RCS: B 92.356, ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et

Citco C&T (Luxembourg) S.A. ayant son siège social au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en tant que repreneur du contrat précédemment conclu avec Citco (Luxembourg) SA.

Fait à Luxembourg, le 28 avril 2010.

Citco C&T (Luxembourg) S.A.

Christelle Ferry / Catherine Noens

Référence de publication: 2010061992/15.

(100060616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

#### **Besins International Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 79.961.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010061902/9.

(100060990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2010.

---

**Eurolux Media S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6440 Echternach, 57, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 97.232.

**AUFLÖSUNG**

Im Jahre zwei tausend und zehn, den achtundzwanzigsten April.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtssitze in Echternach (Grossherzogtum Luxemburg).

**SIND ERSCHIENEN:**

1.- Herr Frank WASCHNICK, Versicherungskaufmann, wohnhaft in D-55585 Duchroth, Naheweinstrasse 61.

2.- Frau Petra WAGNER-WASCHNICK, geborene SCHÄFER, Bankkauffrau, wohnhaft in D-55585 Duchroth, Naheweinstrasse 61.

Welche Kompargenten den instrumentierenden Notar ersuchten nachstehende Erklärungen und Feststellungen zu beurkunden wie folgt:

I.- Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung EUROLUX MEDIA S.à r.l., mit Sitz in L-6440 Echternach, 57, rue de la Gare, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 97.232 (NIN 2003 2420 878) gegründet wurde zufolge Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 3. Dezember 2003, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 1364 vom 23. Dezember 2003.

II.- Dass das Gesellschaftskapital sich auf zwölf tausend fünf hundert Euro (€ 12.500.-) beläuft, eingeteilt in ein hundert (100) Anteile von je ein hundert fünfundzwanzig Euro (€ 125.-), welche wie folgt zugeteilt sind:

1.- Herr Frank WASCHNICK, vorgeannt, fünfundfünfzig Anteile . . . . .	55
2.- Frau Petra WAGNER-WASCHNICK, vorgeannt, fünfundvierzig Anteile . . . . .	45
Total: ein hundert Anteile . . . . .	100

III.- Dass die Gesellschaft keine Immobilien besitzt.

IV.- Dass mit Ausnahme der Kosten der gegenwärtigen Auflösung, alle Schulden der Gesellschaft bezahlt sind.

V.- Dass die Kompargenten die alleinigen Eigentümer dieser Anteile sind und dass sie nach eingehender Belehrung die folgenden Beschlüsse gefasst haben:

*Erster Beschluss*

Die Kompargenten beschliessen die vorzeitige Auflösung der Gesellschaft "EUROLUX MEDIA S.à r.l." mit Wirkung vom heutigen Tage an.

*Zweiter Beschluss*

Die Aktiva und die Passiva der Gesellschaft werden von den Kompargenten gemäss den gesetzlichen Bestimmungen und ihren Anteilen entsprechend übernommen.

*Dritter Beschluss*

Die Kompargenten erteilen der Geschäftsführerin volle Entlastung für die Ausübung ihres Mandates betreffend die Geschäftsführung.

*Vierter Beschluss*

Die Bücher und Dokumente der Gesellschaft werden während fünf Jahren bei der Gesellschaft KL CONSULT S.à r.l., mit Sitz in L-6630 Wasserbillig, 40, Grand-rue, aufbewahrt werden.

Weiterhin erklären die Kompargenten, dass sie keine Forderungen zu stellen haben, weder gegen die Gesellschaft, noch gegeneinander.

WORÜBER URKUNDE, geschehen und aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung haben die Kompargenten die gegenwärtige Urkunde mit dem handelnden Notar unterschrieben.

Gezeichnet: F. WASCHNICK, P. WAGNER-WASCHNICK, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 30 avril 2010. Relation: ECH/2010/614. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Hinterlegung auf dem Handels- und Gesellschaftsregister.

Echternach, den 3. Mai 2010.

Référence de publication: 2010062160/51.

(100061286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2010.